

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 55 (1963)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

55^e année

Août 1963

N° 8

Syndicalisme en Suisse

La convention collective et la paix du travail

Par Jean Möri

Profitions de la trêve estivale pour présenter une image réduite du syndicalisme libre en Suisse et accorder quelque attention à sa plus belle conquête: la convention collective de travail, meilleur garant de la paix sociale.

Auparavant, il convient de rappeler quelques constatations générales que l'on a trop tendance à oublier.

La Suisse est un petit pays de 41 295 km², dont la population est d'environ 5,4 millions d'âmes. Sans accès direct à la mer, d'une extrême pauvreté en matières premières, avec une agriculture à peine suffisante pour nourrir deux tiers de sa population, la Suisse a surmonté ces divers handicaps économiques en se lançant résolument dans la révolution industrielle à la fin du siècle dernier. Elle s'est vouée dès lors à la production de qualité afin de pouvoir exporter ses produits finis dans le vaste monde. Ainsi, notre pays put liquider enfin le mercenariat qui condamnait ses fils à se distinguer sur les champs de bataille d'Europe où s'affrontaient des princes étrangers avides d'expansion.

Un des objectifs de la Confédération suisse est d'assurer l'indépendance de la patrie contre les visées expansionnistes de ses voisins, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des Confédérés et d'accroître leur prospérité, tout en reconnaissant la souveraineté des cantons, pour autant qu'elle n'est pas limitée dans la Constitution. Cette fédération de vingt-deux Etats souverains, dont deux sont encore divisés en demi-cantons, avec leurs pouvoirs législatif, gouvernemental et judiciaire particuliers, entraîne non seulement des avantages, mais aussi des difficultés.

Une autre difficulté particulière, c'est la division du pays en quatre régions linguistiques.